

Le passé ou le présent ?

Sur le site de sa future usine de Chevenez, l'entreprise TAG Heuer a fait procéder à des sondages géologiques préliminaires. Lors de ces sondages, les ingénieurs ont forcément dû se rendre compte de la présence de vestiges archéologiques.

La section cantonale d'archéologie n'a pas été avertie.

Ce n'est que le 3 mai 2012, date du début officiel des travaux, lors des premiers passages des pelleteuses, que l'on aurait constaté la présence de vestiges archéologiques.

Les travaux ont été stoppés, un délai de six semaines a été accordé aux archéologues pour effectuer une fouille de sauvetage. Entre trois et six mois seraient nécessaires, suivant les vestiges qui seront mis à jour, si le travail devait être effectué correctement.

Si l'archéologie était informée dès la naissance d'un projet, elle pourrait organiser des sondages archéologiques préliminaires et, le cas échéant, réaliser des fouilles archéologiques préalables dans de bonnes conditions.

Le Gouvernement est-il en mesure de nous dire

- pourquoi la présence de vestiges n'a-t-elle pas été signalée à la section d'archéologie ?
- pourquoi l'archéologie n'a pas été avertie du projet de construction d'une usine à Chevenez, même s'il ne s'agissait pas d'une zone de protection archéologique ?
- s'il est envisageable que la section d'archéologie soit avertie lors de grands projets de construction, afin de procéder à des sondages avant le début des travaux ?
- s'il est possible d'envisager une prolongation de la durée accordée à la section d'archéologie pour son travail de fouille à Chevenez, ou une intensification par une augmentation des moyens à disposition de la section d'archéologie ?

Delémont, le 23.5.2012

pour le groupe CS-POP et Verts

Emmanuel Martinoli

